



Flash Infos n°2 : Février 2024

AGENDA 2024

Dictée (Parigné le Pôlin)	Mardi 27 Février
Spectacle l'Arménie	Mardi 12 Mars
Questions pour un Après-midi (Ancinnes)	Mercredi 27 Mars
Tarot (Malicorne)	Lundi 29 Avril
Finale départementale de pétanque	Lundi 10 Juin
Boucles VELO en Sarthe (Lavaré/Marolles les Braults/St Pierre de Chevillé)	21 Mars/18 Avril/24 Mai
Voyages départementaux « Vietnam Cambodge »	19 Février au 8 Avril
Séjour ANCV à Alleyras	25 Mai au 1 ^{er} juin
Randonnée à thème à Crozon	18 au 25 Mai 1 ^{er} au 8 Juin
Finale régionale de pétanque à Ancenis (44)	Mardi 30 Juillet
Journées « découverte » : la Ferté Bernard	20 au 30 Août
Cyclotourisme - De Montabon à Angers	10 et 11 septembre
Ensemble sur les Chemins de la Convivialité à Beaufay	Vendredi 13 Septembre
Belote (Beaufay)	Jeudi 3 Octobre
Randonnée à thème à Evian les Bains	21 au 28 Septembre 28 Septembre au 5 Octobre
Séjour ANCV à Urrugne	5 au 12 Octobre
Séjour cyclotourisme à Mûr-de-Bretagne	12 au 16 Octobre
Exposition à Parigné l'Evêque	12 au 20 Octobre
Sortie mycologique à Jupilles	Vendredi 11 Octobre
Sortie mycologique à Rouessé Fontaine	Mercredi 16 Octobre
Sortie mycologique à Saint Symphorien	Mardi 22 Octobre
7 ^{ème} finale de Bowling	Mardi 12 Novembre

Avec nous, la vie associative devient un plaisir



MODIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION EN LIGNE (Cohésion sociale/Préfecture)

Voici la procédure à suivre afin d'effectuer une modification en ligne de votre association via le site service public.



1 - Tapez dans votre barre de recherche l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/associations>

2 - Une page s'ouvre et dans le texte il y a en dessous de formalités administratives, cliquez sur « Evolutions » :

Associations
Formalités administratives d'une association
→ Création
→ Evolutions

3 - Cliquez sur « Changement dans l'administration » :

Évolutions et dissolution d'une association

→ Modification des statuts
→ Changement dans l'administration
→ Evolution des ressources
→ Dissolution

4 - Cochez « Changement de dirigeants » :

Changement de dirigeants

Changement d'adresse de gestion

Ouverture ou fermeture d'un établissement

Modification du patrimoine

Nouvelle composition d'une union ou d'une fédération

5 - Cochez « sur internet » puis cliquez sur « modification d'une association » et « accéder à la démarche en ligne » : Il faudra alors vous connecter en remplissant votre identifiant et votre mot de passe

✓ Sur internet

↔ Modification d'une association (e-modification)

↔
Accéder à la démarche en ligne

6 - Pour finir, cliquez sur votre association puis cochez la cas A « Un changement dans la liste des personnes chargées de l'association. Cela vous permettra de modifier votre conseil d'administration

Motif(s) de la déclaration

* La déclaration concerne la ou les modifications suivantes :
Veuillez cocher au moins une proposition.

- A - Un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration de l'association ?
- B - Le titre de l'association, éventuellement du sigle
- C - L'objet
- D - Le siège social ?
- F - Des dispositions statutaires nouvelles (autres que le titre, l'objet ou le siège si celui-ci figure dans les statuts) ?
- G - Les nouveaux établissement(s) secondaire(s) créés ou supprimés
- H - L'actualisation de l'état patrimonial : acquisitions ou aliénations ?
- I - La nouvelle composition d'une union ou d'une fédération
- J - L'actualisation des coordonnées de gestion. Il est recommandé d'actualiser, le cas échéant, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site internet et de renseigner le numéro SIREN SIRET de l'association.

Certaines modifications (B, C et D) peuvent être publiées au JOAFE si vous en faites la demande.